

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-509901

108-24468

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 50063

Société :

☐ Actif

☒ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom :

AAISSI Zahra vve RYADOU Ahmed

Date de naissance :

1949

Adresse :

Cité Elatan Imm 7 Apt 48 CABA

Tél :

0666274783

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ZOHEIR Fatima
CARDIOLOGUE
10, Bd Brahim Rouadi
Madinat - Casablanca

Date de consultation :

01/02/2020

Nom et prénom du malade :

AAISSI ZAHRA

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

HIA. Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

sf

VOLET ADHERENT

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

[illegible]

PHARMACIE MARIABA		EXECUTION DES ORDONNANCES	
Cachet du Pharmacien ou du Titulaire	Date	Montant de la Facture	
61, Av. des F. R. - Casablanca Tél: 0522 31 16 40 / 0522 31 43 68	1/2/2020	187,50	
	1/2/2020	1154,80	

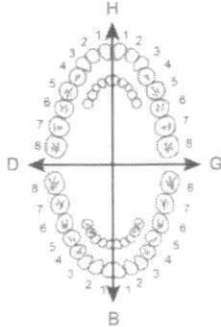
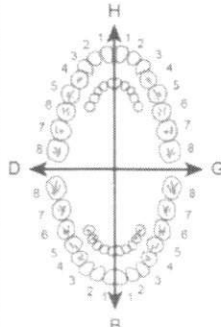
[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 21433552 00000000 G 00000000 35533411 B 00000000 11433553 B			MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession.			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION:



Diplômée de la faculté de Lyon

Ex-attachée de l'hôpital cardiologique de Lyon- Ex chef de service de cardiologie à la CNSS

Membre de la société française de cardiologie

Échodoppler cardiaque et vasculaire - Epreuve d'effort - Holter rythmique et tensionnel

Casablanca le

01/02/2020.

me AAïssi Zahra.



361,00 x2 4 exforge 5/160.

upli metin.



58,10 x2 2 Cardensiel 5mg.

PHARMACIE MARIABA

André ACHOUR

61, Av des F.A.R - Casablanca

Tél: 0522 31 16 40 / 0522 31 43 69

3is

2,80 x2 3) espegic 100

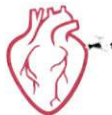


PPV: 147DH40
PER: 11/21
LOT: I2658

147,40 x2 4) Roctat

PPV: 147DH40
PER: 11/21
LOT: I2658

115480



Diplômée de la faculté de Lyon

Ex-attachée de l'hôpital cardiologique de Lyon- Ex chef de service de cardiologie à la CNSS

Membre de la société française de cardiologie

Échodoppler cardiaque et vasculaire - Epreuve d'effort - Holter rythmique et tensionnel

Casablanca le : 1/02/2020

M^e AAïssi Zohor

5780

- LDNR₁₀

sup le soir

LOT : 191459
UT AV : 09/2022
PPV : 57,80DH
N LOT

3070

- leander 75

1/2 tablette à 19h

LOT : 190804
KARDECIG 75MG
SACHETS B30
P.P.V : 30DH70
PER: 04/2021



06520

sup le matin

LOT 190819
EXP 02/2022
PPV 99.00DH

9900

187.50

Dr ZOHEIR Fatima
CARDIOLOGUE
230, Boulevard Brahim Roudani
Maârif - Casablanca

! Aaissi, Zahra
! ID:
! D-naiss01-Jan-1949
! 71ans, Fem.

01-Fév-2020 12:06:28

Fréq. Card. 53 BPM
Int PR 122 ms
Dur.QRS 80 ms
QT/QTc 410/393 ms
Axes P-R-T 212 -6 43

BRADYCARDIE SINUSALE
CRITERE D'HVG MODERES DANS LES LIMITES DE LA NORMALE NON DES CRITERES SUIVANTS: GRANDE
ONDE R EN aVL OU V5, GRANDE ONDE S EN V1, GRANDE ONDE R EN V5/V6 ET GRANDE ONDE S EN
V1
ECG SUBNORMAL
Non confirmé

